

À LA MÉMOIRE DU TRÈS HONORABLE JOHN TURNER

Publié le 21 septembre, 2020

Catégories: [Actualités](#)

C'est avec une grande tristesse que tous les associés et membres du cabinet McMillan offrent leurs condoléances à madame Geills Turner et à sa famille à la suite du décès de l'ancien premier ministre John Turner.

Nous sommes honorés de souligner les contributions de John alors qu'il était associé du cabinet de 1975 à 1984, juste avant son retour à la politique et sa direction du Parti libéral comme 17^e premier ministre du Canada. Grâce à son charisme et à l'énergie inépuisable dont il faisait preuve, il a contribué de façon remarquable à la croissance du cabinet McMillan Binch, prédécesseur du McMillan actuel. Son sens des affaires et ses connaissances juridiques exceptionnels, alliés à sa compréhension sans égale de la politique publique, ont été une source d'inspiration pour ses collègues et un formidable atout pour les clients.

Parmi les nombreuses réalisations remarquables de John Turner au cours de sa carrière politique, les réformes du *Code criminel* seront considérées encore longtemps comme étant visionnaires et progressistes. La *Loi de 2001 modifiant le Droit criminel* a joué un rôle essentiel dans l'avancement des valeurs d'inclusion et de diversité par la décriminalisation de l'homosexualité, de l'avortement dans certaines conditions et de la vente de contraceptifs. Son influence a également mené au resserrement des règles sur la possession d'arme et à l'ajout de nouvelles sanctions pour conduite en état d'ébriété.

Les membres du cabinet McMillan qui ont côtoyé John Turner se souviennent du privilège qu'ils ont eu de collaborer avec un homme au caractère, à la stature et aux compétences aussi exceptionnels. Aujourd'hui, c'est avec fierté que nous reconnaissons l'héritage durable que John Turner, grand parlementaire, a légué tant au niveau national qu'international, et nous regrettons ce collègue remarquable qui a marqué l'histoire du cabinet.